

# Et si les entreprises engageaient le virage vers la sobriété numérique ?

La croissance de la consommation d'énergie liée aux usages du numérique est aujourd'hui de 9 % par an, mais il est possible de la ramener à 1,5 % par an en adoptant la « sobriété numérique » comme principe d'action.

Une transition numérique sobre consiste essentiellement à acheter les équipements les moins puissants possibles, à les changer le moins souvent possible, et à réduire les usages énergivores superflus. A l'échelle des organisations privées et publiques, les impacts environnementaux doivent être des critères pour l'achat et l'utilisation des équipements numériques. Pour cela, il faut généraliser le bilan carbone des projets numériques et mettre en place une base de données publique (sur le modèle de la base carbone de l'ADEME). Ces mesures doivent être déployées à l'échelle européenne et auprès d'organisations internationales, compte tenu de l'envergure mondiale et de la puissance économique des acteurs principaux du numérique.